

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à inscription pour la fête des mères au Gosier

La ville honore les mamans de 1 à 2 enfants

GOSIER, LE 8 JUIN 2020 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe la population que cette année, les mères de famille de 1 à 2 enfants sont honorées à l'occasion de la fête des mères.

En raison de la crise sanitaire, cette année il ne sera pas possible de se réunir pour partager ce moment. Toutefois, la ville souhaite rester aux côtés de ses mamans en leur offrant un présent sous la forme d'un chèque cadeau d'une valeur de 40 euros.

À cet effet, il est demandé aux mamans de s'inscrire au Centre Communal d'Action Sociale, situé au pôle administratif de Périnet en transmettant les justificatifs nécessaires, accompagnés de leurs coordonnées téléphoniques par mail à < courrier@villedugosier.fr >. Le dépôt de dossiers papiers est également possible aux boîtes aux lettres du Pôle et de la Mairie. **Date limite d'inscription : 15 juin 2020.**

Les pièces justificatives pour l'inscription sont :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (quittance edf, eau, loyer etc.)

Pour les personnes de nationalité étrangères, 2 pièces supplémentaires sont demandées : titre de séjour valide et attestation CAF.

Contact :

Centre Communal d'Action Sociale 0590 84 99 25

Contact Presse :

Ingrid SSOSSE-ISMAIN | 0590 84 99 26 | 0690 91 84 14 | Email : issosse@villedugosier.fr